**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 07 Avril 2021**

L’an deux mille vingt et un, le sept Avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Trévillach, se sont réunis à 19h00 à la salle porte des Fenouillèdes Route de Sournia, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le trente et un Mars, conformément à l’article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Julien Chelle, Marina Hue, Isabelle Franck, Antoine Latipau, Florence Pacaud, Marie-Thérèse Pignol, Claude Sire, Rémi Sire, Sébastien Sire.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Christel Benasson, Fernand Rull

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

Néant

**PARTICIPAIENT À LA RÉUNION**

Néant

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Julien Chelle** est désigné pour remplir cette fonction qu’il accepte.

# Approbation du compte rendu du 10 Février 2021

## *Le compte rendu du 10 Février 2021 est approuvé à l’unanimité.*

# Vote du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire présente les éléments et rubrique du compte de gestion de 2020 et en explique les détails.

Monsieur le Maire quitte la salle afin que les conseillers puissent voter l’adoption du compte de gestion et laisse le soin à Marie-Thérèse Pignol de soumettre au vote

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

# Vote du compte administratif 2020

Monsieur le Maire présente le compte administratif dans le détail aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire quitte la salle afin que les conseillers puissent voter l’adoption du compte administratif et laisse le soin à Marie-Thérèse Pignol de soumettre au vote

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

# Vote affectation du résultat 2020

Monsieur le Maire après avoir examiné le compte administratif 2020 lequel faisant apparaitre un excèdent de fonctionnement, propose d’affecter une somme en réserve R1068 destinée à la couverture du besoin de financement de la section investissement et de reporter le solde en fonctionnement.

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

# Vote des taux d’imposition 2021

Monsieur le Maire explique que conformément à notre campagne et à notre précédent budget, il ne souhaite pas augmenter les taux des taxes locales pour 2020.

Il propose de conserver les taux :

1. 14,15 % sur le foncier
2. 38,00 % sur le foncier non bâti

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

# Vote du Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 en détaillant l’ensemble des rubriques sur les comptes :

1. Fonctionnement
2. Investissements

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

Les éléments relatifs au compte de Gestion, Compte administratif et Budget primitif sont joints au présent compte rendu.

# Loyer location appartement *(19 Rue du Canigou)*

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le locataire actuel du logement sis 19 rue du Canigou a donné congés et a effectué son préavis.

Mr le Maire propose d’effectuer quelques travaux de rafraichissement et de mise en conformité afin de pouvoir relouer le bien.

Monsieur le Maire propose également de réviser le loyer ainsi que les charges et soumet le tarif de 400 € mensuel et charge de 15€ mensuelle en prévision des ordures ménagères.

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

# Renouvellement mise à disposition du local communal à l’association TICTAC

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que l’accord de mise à disposition du local communal arrive à échéance et propose donc de le renouveler.

*Le conseil approuve à l’unanimité*

# Convention instruction des autorisations d’urbanisme avec la Communauté de Communes Conflent Canigo.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la communauté des Communes va prendre les compétences suivantes en date du 23/04/2021 :

* Certificat d’Urbanisme
* Dépôt Permis de Construire
* Service Urbanisme

Par conséquent Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir donner au Maire les pouvoir nécessaires

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

*Questions diverses :*

1. Collectif des dérives du Camp Del Pla

Mr Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la création de ce collectif, il a donc reçu en Mairie le 19/03/2021 à 18h00 le représentant du collectif en présence de ses adjoints Christel BOURREIL et Julien CHELLE et de Marie Thérèse PIGNOL et Antoine LATIPAU Conseillers municipaux. Mr le Maire à apporter des réponses à l’ensemble des questions soulevées par le collectif.

Un dossier complet comprenant l’ensemble des réponses ainsi que tous les documents qui lui sont annexé est consultable sur demande en Mairie.

Mr le Maire propose de faire une distribution des éléments de réponses à l’ensemble des villageois et de tenir à disposition les annexes en Mairie.

Mr le Maire propose également de faire un envoie de la DUP datant de 2016 à l’ensemble des propriétaires des parcelles concernées par la zone de périmètre de protection immédiate et rapproché.

*Le conseil approuve à l’unanimité.*

♦♦♦

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire fixe la date du prochain conseil Municipal au Mercredi 26 Mai à 19h00.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22H30.

Le Maire,

Claude Sire